



INTERNATIONAL COFFEE ORGANIZATION
ORGANIZACIÓN INTERNACIONAL DEL CAFÉ
ORGANIZAÇÃO INTERNACIONAL DO CAFÉ
ORGANISATION INTERNATIONALE DU CAFÉ

PM 10/11

13 octobre 2011
Original : anglais

F

**Rapport du Comité de promotion et de
développement des marchés sur la réunion
du 30 septembre 2011**

1. Le Comité de promotion et de développement des marchés, présidé par M. Henry Ngabirano (Ouganda), s'est réuni à Londres le 30 septembre 2011 pour la deuxième fois en vertu de l'Accord international de 2007 sur le Café.

Point 1 : Adoption de l'ordre du jour

2. Le Comité a adopté l'ordre du jour provisoire figurant dans le document PM-6/11 Rev. 1.

Point 2 : Activités et propositions concernant la promotion

Point 2.1 : Réseau *CoffeeClub* de l'OIC

3. Le consultant a fait une présentation sur le réseau *CoffeeClub* de l'OIC, dont le texte est disponible dans la section Présentations techniques du site web de l'OIC (<http://dev.ico.org/presents/presentation1011.htm>). Il a indiqué que le site web avait été relancé avec de nouvelles fonctionnalités, et que les travaux se poursuivaient sur l'amélioration des profils, en développant un système de messagerie pour les utilisateurs, et d'autres innovations. Il s'agit d'un réseau social gratuit et facile à utiliser, qui compte plus de 1 380 membres et reçoit quelque 50 000 visites par an, avec visualisation de 140 000 pages à partir de 170 pays. Le partenariat avec le site OIC est un succès, 15% des visiteurs ayant été référés par le site de l'OIC l'année dernière. Il a encouragé tous les Membres à utiliser le réseau *CoffeeClub* de l'OIC et à en faire la promotion dans leurs pays en incluant des liens sur leurs sites web.

4. Le Comité a pris note de ces renseignements et du document PM-9/11 dans lequel figure un rapport sur le réseau *CoffeeClub* de l'OIC pour la période juin 2010 à juin 2011, et a noté que le consultant étudierait la suggestion du consultant de relier le site *CoffeeClub* à LinkedIn.

Point 2.2 : Programmes de promotion de la consommation de café

5. Le consultant a fait une présentation sur les tendances de la consommation de café dans les marchés traditionnels, producteurs et émergents, dont le texte est disponible dans la section Présentations techniques du site web de l'OIC (<http://dev.ico.org/presents/presentation1011.htm>). Il a indiqué que la consommation de café au foyer était en augmentation dans les marchés traditionnels. Le café soluble continue d'être populaire dans les marchés producteurs et émergents, les jeunes des marchés émergents montrant une préférence pour le café 3 en 1. En Indonésie, où la consommation progresse à raison de 10% par an, ce produit représente 30% du marché. Il a souligné l'augmentation de l'utilisation des machines domestiques, comme les machines à une tasse, dans les marchés matures et émergents, et a décrit les tendances des cafés en Chine, en Inde et au Viet Nam. Les problèmes de l'industrie alimentaire contemporaine, comme la commodité, la qualité, la santé, l'éthique, la durabilité et la valeur de l'origine, s'appliquent également au café. La crise financière mondiale a vu une augmentation de la consommation au foyer et de l'utilisation des machines à une tasse dans les marchés traditionnels; toutefois, les marchés émergents et producteurs continuent d'offrir des possibilités de croissance continue. En conclusion, la consommation de café devrait continuer de croître de plus de 2% par an et la demande des consommateurs devrait être couverte, tant en volume qu'en qualité.

6. Au cours des débats sur ce point, on a fait valoir qu'il serait utile d'en savoir plus sur l'impact de la qualité sur la consommation du café. Il a également été suggéré qu'il serait utile d'examiner la méthodologie et les indicateurs de mesure de la croissance de la consommation et qu'un projet pourrait être envisagé dans ce domaine. Le Directeur exécutif par intérim a noté que les données de l'OIC sur la consommation tiennent compte des réexportations de café des pays et donnent une bonne indication générale des tendances. Le Comité a pris note de ces renseignements et du potentiel de coopération avec le Comité des projets et le Comité des statistiques sur les questions relatives à la promotion et au développement des marchés.

Point 2.3 : Le café et la santé

7. Le Directeur exécutif par intérim a déclaré que le Comité consultatif du secteur privé (CCSP) a examiné les programmes relatifs au café et la santé lors de sa réunion du 28 septembre 2011, notamment un rapport sur Les professions de la santé - Programme d'éducation au café (HCP-CEP), cofinancé par l'Institut scientifique d'information sur le café (ISIC) et les secteurs nationaux du café. Neuf pays (Danemark, Finlande, Allemagne, Italie, Irlande, Portugal, Espagne, Royaume-Uni et Fédération de Russie) participent au programme qui produit des résultats tangibles. Un nouveau site web sur le café et la santé (www.coffeeandhealth.org) a été lancé le 19 mai 2011 sous les auspices de l'ISIC, et fournit des ressources à l'intention des professionnels de la santé, des universitaires et des journalistes de la santé. Le Comité a pris note de ces renseignements.

Point 3 : Mise en œuvre du Programme d'amélioration de la qualité du café (PAQ)

8. Le Directeur exécutif par intérim a présenté le document PM-8/11 dans lequel figure un rapport sur le PAQ pour les années civiles 2005 à 2010 et la période janvier-juin 2011. Il a déclaré que 23 des 33 Membres de l'Accord de 2007 appliquaient intégralement la Résolution 420, représentant environ 67,4% des exportations mondiales entre 2005 à 2010 et 72,1% pendant les six premiers mois de 2011. Durant cette période, le volume de café vert exporté par les Membres qui ont fourni régulièrement des informations s'est établi en moyenne à 76,9 millions de sacs, sur un total des exportations mondiales de café vert de 87,6 millions de sacs.

9. Le Directeur exécutif par intérim a également présenté le document PM-7/11 dans lequel figure un rapport sur les classifications des Arabicas et des Robustas pour les années civiles 2005 à 2010 et la période janvier-juin 2011. Dans le cas des Arabicas classés par l'ICE pendant la période considérée, les acceptations aux tests de calibrage et de couleur ont été supérieures à 90%. Les acceptations aux tests de dégustation se sont améliorées, passant de 72% en 2006 à plus de 85% en 2010, tandis que les acceptations aux tests de couleur ont chuté, de 98% en 2005 à un peu plus de 86% en 2010. Il semble que les acceptations aux tests de calibrage et de dégustation aient baissé au cours des six premiers mois de 2011 (83,8% et 80,27% respectivement), ce qui pourrait être le résultat du plus grand volume de café soumis aux tests de calibrage, alors que les acceptations aux tests de couleur se sont améliorées (92,01%). Le volume de Robusta classé par NYSE Euronext entre janvier 2005 et juin 2011 comme inférieur aux normes de la Résolution 420 est de 8,32 millions de sacs (45,3%) sur un total de 18,36 millions de sacs classés pendant la période considérée. Le plus grand volume de café rejeté, avec 5,88 millions de sacs au total (70,7%) pendant la période, provenait du Viet Nam.

10. Le Directeur exécutif par intérim a également déclaré qu'il avait diffusé le document ED-2111/11 dans lequel il invitait les Membres à envoyer à l'OIC les dernières informations sur leurs normes nationales applicables à la qualité du café, et les systèmes de calibrage et de classification, en vue de l'examen des normes de qualité à une réunion future. Seuls le Brésil, la Colombie, le Costa Rica, l'Équateur, Haïti et le Mexique ont répondu à ce jour et il a prié tous les Membres d'envoyer ces renseignements à l'OIC. Enfin il a noté que le CCSP avait entendu une présentation sur la *Global Coffee Quality Research Initiative* (GCQRI) lors de sa réunion du 28 septembre 2011, dont le texte est disponible dans la section Présentations technique du site web de l'OIC (<http://dev.ico.org/presents/presentation1011.htm>). Le Comité a pris note de ces renseignements et des documents PM-7/11 et PM-8/11.

Point 4 : Questions phytosanitaires

11. Le Directeur exécutif par intérim a déclaré que le CCSP avait reçu une communication des informations les plus récentes sur les questions phytosanitaires, à sa réunion du 28 septembre 2011. Le Secrétariat a diffusé le document ED-2100/10 Rev. 1 dans lequel il invitait les Membres à envoyer les limites maximales des résidus (LMR) de pesticides utilisés dans la production du café et la méthode utilisée pour calculer les LMR, ainsi que des copies des études pertinentes. Des réponses ont été reçues du Brésil, de la Colombie, du Costa Rica, de l'Équateur, de l'Union européenne, d'Haïti, de l'Indonésie, du Kenya, du Rwanda et des États-Unis. Il a demandé à tous les Membres d'envoyer des informations actualisées pour qu'un rapport puisse être préparé pour une réunion future.

12. Il a indiqué que l'Autorité européenne de sécurité alimentaire a publié une mise à jour sur le furane qui indique que le café contribue de façon importante à la présence de cette substance. Actuellement, peu de mesures peuvent être prises à ce sujet car, plus la torréfaction est longue, moins le café contient d'acrylamide et plus de furane, et vice-versa. L'Union européenne introduira une nouvelle directive sur l'acrylamide à la fin de 2011 et nous attendons des informations plus précises à ce sujet. L'Association nationale du café des États-Unis (NCA) a informé le CCSP que les litiges relatifs à l'acrylamide se poursuivent aux États-Unis et que la NCA coordonne la défense de l'industrie en Californie.

13. Le Comité a pris note de ces renseignements et a réitéré sa demande au Secrétariat d'inviter le représentant de l'Union européenne à assister à la prochaine réunion afin d'apporter des éclaircissements et de faire rapport sur les nouvelles directives européennes relatives à la sécurité alimentaire, afin de savoir notamment si elles sont scientifiquement fondées, et sur leurs implications pour les pays producteurs, dans la mesure où l'imposition de barrières est contraire aux principes de l'OMC.

**Point 5 : Promotion et développement des marchés
dans le cadre de l'Accord de 2007**

14. Le Directeur exécutif par intérim a déclaré qu'un plan d'action pour la promotion élaboré en vertu de l'accord précédent avait été distribué pour information (document PC-13/03 Rev. 2). Le mandat du Comité (Annexe IV du document ICC-106-4) stipule qu'il avise le Conseil et lui fait des recommandations sur les questions ayant trait à la promotion de la consommation et au développement des marchés et sur les modalités de financement des activités de promotion et de développement des marchés. Les Membres avaient été invités à soumettre leurs idées sur les modalités d'élaboration et de financement des activités en la matière lors de réunions précédentes et plus récemment en mars 2011. Cependant, aucune proposition n'a encore été reçue. Il ne reste que 9 139 dollars dans le Fonds de promotion et des ressources doivent être trouvées d'urgence pour le reconstituer et permettre la poursuite des activités dans le domaine de la promotion et du développement des marchés. Le Comité a pris note de ces renseignements et a invité les Membres à examiner les moyens de financer les activités pour que cette question puisse être examinée à la prochaine réunion.

Point 6 : Questions diverses

15. Le Comité a noté que le Conseil examinerait la composition des comités pour 2011/12 à sa 107^e session cette semaine, à la suite de quoi le Comité nommera son président et son vice-président pour 2011/12, parmi les Membres désignés, à sa première réunion en mars 2012.

Point 7 : Date de la prochaine réunion

16. Le Comité a noté que la prochaine réunion du Comité de promotion et de développement des marchés aurait lieu à Londres pendant la 108^e session du Conseil, en mars 2012.